



## VERS UNE GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

Le 17 février, de 9 h à 11 h (en ligne)

### AGORA THÉMATIQUE 1 : LA CULTURE JURIDIQUE

Les *Agoras thématiques* de l'IQRDJ ont pour objectif de recueillir des commentaires, des suggestions et des recommandations de leaders et de juristes en prévision de la *Grande Assemblée du Droit et de la Justice* qui aura lieu le 19 mars 2021.

L'Agora sur la thématique de la *culture juridique* s'intéresse à la connaissance du Droit et de la Justice dans la population québécoise. Il importe à cet égard de discuter des enjeux entourant la programmation, la transmission et l'acquisition de ces connaissances tant en milieu scolaire que dans la société dans son ensemble. Cette thématique s'articule principalement, mais non exclusivement, autour de deux thèmes, qui chacun soulève d'intéressantes questions :

**(1) L'éducation juridique :** Devrait-on introduire des cours de Droit au programme de l'éducation secondaire ? Faudrait-il décontingenter l'éducation universitaire et s'assurer que des cours de droit soient offerts dans toutes les disciplines ? Serait-il opportun d'organiser des activités d'éducation communautaire pour rejoindre la population dans toutes les régions du Québec ? Sous quelle forme ? Quel rôle Internet peut-il y jouer ? Bref comment forger la culture juridique des sujets de droit ?

**(2) L'information juridique :** En plus des organismes et des réseaux qui œuvrent déjà dans ce domaine, quels autres services permettraient d'informer simplement les citoyennes citoyens aux prises avec des problèmes juridiques ? Des Bureaux de quartier ? Une ligne Info-Justice ? Bref que proposer pour l'avenir ?



## VERS UNE GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

Le 19 février, de 9 h à 11 h (en ligne)

### AGORA THÉMATIQUE 2 : LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les *Agoras thématiques* de l'IQRDJ ont pour objectif de recueillir des commentaires, des suggestions et des recommandations de leaders et de juristes en prévision de la *Grande Assemblée du Droit et de la Justice* qui aura lieu le 19 mars 2021.

L'Agora sur la thématique de la *participation citoyenne* s'intéresse à l'implication des citoyens et des citoyennes dans les réformes du Droit et de la Justice au sein de la société québécoise. Il importe à cet égard de discuter des enjeux entourant la forme et les modalités de cette participation. Ce thème s'articule principalement, mais non exclusivement, autour de deux thèmes, qui, chacun, soulèvent d'intéressantes questions :

**(1) La participation législative :** Quels types de participation peut-on envisager aujourd'hui afin d'impliquer les citoyennes et citoyens dans l'élaboration des lois ? Comment concevoir des dispositifs adaptés aux différentes catégories de la population (jeunes, aînés, etc.) ? Serait-il opportun de créer un Bureau de la participation citoyenne pour planifier et évaluer cette participation ? Quelle stratégie adopter pour s'assurer que les citoyennes et citoyens ont leur mot à dire dans l'orientation des lois ?

**(2) La recherche participative :** Certaines lois étant parfois précédées, accompagnées ou suivies de recherches empiriques, quel serait l'intérêt d'y associer des citoyennes et citoyens ? Leur participation est-elle plus opportune au stade de la définition des lois, de leur « instrumentation » ou de leur évaluation ?



## VERS UNE GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

Le 23 février, de 9 h à 11 h (en ligne)

### AGORA THÉMATIQUE 3 : LA CONCEPTION DES LOIS

Les *Agoras thématiques* de l'IQRDJ ont pour objectif de recueillir des commentaires, des suggestions et des recommandations de leaders et de juristes en prévision de la *Grande Assemblée du Droit et de la Justice* qui aura lieu le 19 mars 2021.

L'Agora organisée sur le thème de la *conception des lois* se penchera sur la mise en forme de la législation dans la société québécoise. Ce thème interpelle particulièrement, deux aspects de la question :

**(1) La formation de la loi :** Les lois devraient-elles être fondées sur des principes très généraux ou plus précis ? Serait-il opportun d'en valider la compréhension auprès de citoyennes et citoyens ? Est-il possible d'envisager la législation comme un véritable acte de communication ? Comment y arriver ?

**(2) Le format de la loi :** Comment améliorer la présentation formelle et matérielle des textes de loi afin de les rendre plus intelligibles pour les citoyennes et citoyens ? Y a-t-il moyen d'accroître leur lisibilité ? La loi devrait-elle être offerte dans des formats simplifiés, sur le plan du contenu et sur le plan graphique ?



## VERS UNE GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

Le 24 février, de 9 h à 11 h (en ligne)

### AGORA THÉMATIQUE 4 : L'INNOVATION LÉGISLATIVE

Les *Agoras thématiques* de l'IQRDJ ont pour objectif de recueillir des commentaires, des suggestions et des recommandations de leaders et de juristes en prévision de la *Grande Assemblée du Droit et de la Justice* qui aura lieu le 19 mars 2021.

L'Agora sur la thématique de l'*innovation législative* s'intéresse à la mise à l'agenda de projets de lois nouveaux, adaptée à la société québécoise aujourd'hui. Il importe à cet égard de discuter des sujets primordiaux qui requièrent de légiférer dans un proche avenir. Cette thématique s'articule principalement, mais non exclusivement, autour de deux thèmes, qui chacun soulève d'intéressantes questions :

**(1) L'adoption de nouvelles lois :** Quels sont les problèmes publics nouveaux qui devraient faire l'objet d'une législation nouvelle aujourd'hui ? À court terme ? À moyen terme ? Pourquoi ? Selon quel ordre de priorité ?

**(2) L'adaptation de lois en vigueur :** Parmi les lois déjà adoptées, lesquelles devraient être révisées ? À court terme ? À moyen terme ? Pourquoi ? Selon quel ordre de priorité ?



## VERS UNE GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

Le 26 février, de 9 h à 11 h (en ligne)

### AGORA THÉMATIQUE 5 : LA « TRANSITION » DE LA JUSTICE

Les *Agoras thématiques* de l'IQRDJ ont pour objectif de recueillir des commentaires, des suggestions et des recommandations de leaders et de juristes en prévision de la *Grande Assemblée du Droit et de la Justice* qui aura lieu le 19 mars 2021.

L'Agora organisée sur le thème de la *transition de la Justice* s'intéresse à la transformation des activités judiciaires. Mais il pose plus largement la question de savoir comment régler nos différends et nos conflits à l'avenir. Il importe à cet égard de discuter des changements les plus cruciaux à réaliser dans un proche avenir. Cette thématique s'articule principalement, mais non exclusivement, autour de deux thèmes, qui, chacun, soulève d'intéressantes questions :

**(1) L'accessibilité de la Justice :** Comment rendre le système de justice plus transparent pour les citoyennes et citoyens ? Quelles mesures permettraient de démonter les barrières financières, procédurales et structurelles qui en limitent l'accès ? Quels nouveaux services juridiques seraient nécessaires pour répondre aux besoins des justiciables ? La médiation devrait-elle être obligatoire ?

**(2) L'organisation des tribunaux :** Comment serait-il possible de mieux adapter les institutions judiciaires aux besoins des citoyennes et citoyens qui souhaitent être aidés dans la résolution de leurs différends ? Devrait-on créer de nouveaux tribunaux ? Les palais de justice sont-ils adéquatement aménagés pour accueillir les citoyennes et citoyens qui se présentent au tribunal ? A-t-on besoin d'une nouvelle justice de proximité ?